

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un passeport ordinaire pour l'opposant Jean Ping

SCOM  
Libreville/Gabon

L'OPPOSANT gabonais Jean Ping a désormais le droit de se mouvoir à l'extérieur du Gabon. Et pour cause. L'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016 vient de se voir délivrer son passeport gabonais par la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI). Le document remis au natif d'Omboué est un passeport ordinaire, et non diplomatique, qui lui permettra donc de voyager à l'international dans le cadre du tourisme et des affaires.

De source proche de l'entourage de l'ancien patron de la diplomatie gabonaise, ce dernier devrait mettre à profit cette opportunité pour quitter le territoire national et se rendre en France pour raisons de santé.

À noter que cela fait environ 7 ans que Jean Ping vit reclus,



Photo: DR

L'opposant Jean Ping dispose aujourd'hui d'un passeport.

en raison de l'assignation à résidence imposée au sortir des troubles post-électorales. Sans doute que cette sortie du Gabon lui permettra également de reprendre du poil de la bête et de situer ses troupes relativement à ses perspectives à quelques mois seulement des élections générales.

## Lastoursville : un homme retrouvé sans vie à Libongui

D.M  
Koula-Moutou/Gabon

Vague d'émotions le 25 mai passé chez les habitants du quartier Libongui, à Lastoursville, le chef-lieu du département de Mulundu, à la suite de la découverte du corps sans vie de Jacques Niambi, un Gabonais de 69 ans, retraité de la société forestière Sud Gabon.

Selon les témoins, après avoir franchi le pont sur la rivière Lipopa, non loin de son domicile, Jacques Niambi se serait soudainement écroulé. En l'absence de sa compagne, partie effectuer des travaux champêtres. Une fois mises au courant de

la situation, les autorités compétentes se sont rendues sur place pour les constatations d'usage.

À ce qu'il semble, le retraité aurait été foudroyé par une crise cardiaque. Ses ennuis de santé étaient connus du personnel du centre médical de Lastoursville. D'autres membres de l'entourage de Jacques Niambi croient même savoir que ce dernier aurait subi plusieurs interventions chirurgicales à ce propos.

Pour l'heure, le corps du sexagénaire a été transféré dans une maison de pompes funèbres. En attendant les obsèques à la faveur desquelles la dépouille du natif de la province de la Nyanga pourrait quitter l'Ogooué-Lolo.

## Sorbonne : Luc Roland Isaac Mahop violait sa propre fille

G.R.M  
Libreville/Gabon

POUR un crime commis, il pourrait finalement en répondre de deux. Voire plus. Le Camerounais Luc Roland Isaac Mahop, 39 ans, a été interpellé par des éléments de la Direction de la sûreté urbaine (DSU). Il est soupçonné d'abus sexuels sur OAE, sa propre fille de 13 ans. Une fillette née de sa liaison avec une Gabonaise à qui il aurait sollicité et obtenu la garde de cette dernière.

Plutôt que de se battre pour l'éducation de la gamine, il aurait transformée sa propre fille en objet sexuel. Ainsi abusait-il régulièrement d'elle. Mais voilà : ne pouvant plus supporter cette bestialité, la petite OAE va dénoncer son géniteur auprès de sa maman. Laquelle porte plainte contre son ex-amant à la DSU. Mais en allant l'interpeller à son domicile, au quartier Sorbonne, les enquêteurs feront une autre découverte, lors de la perquisition de son domicile. En effet, le 30 mars 1993, le Camerounais s'était fait établir un faux acte de naissance portant le numéro 158/A3/93, à la



Photo: GRM

Le présumé violeur se faisait passer pour un agent des Forces de défense et de sécurité.

mairie du 3e arrondissement de Libreville. À l'aide de cette pièce d'état civil, il s'est fait ensuite délivrer une carte nationale d'identité (CNI), une carte de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), un casier judiciaire et un certificat de toise. De même, une tenue militaire et une arme

factice auraient été découvertes chez lui. Des effets dont il se serait longtemps servi, non seulement pour se faire passer pour un agent des Forces de défense et de sécurité, mais pour commettre plusieurs délits. Luc Roland Isaac Mahop est retenu au poste de la DSU pour une enquête préliminaire.